

Mémoire

ECTS : 3

Description du contenu de l'enseignement :

Travail personnel de recherche. Chaque étudiant doit concevoir et rédiger un mémoire qui doit faire écho à son projet professionnel. Le choix du mémoire est arrêté par le directeur du Parcours sur proposition de l'étudiant au cours du premier semestre. Pour la préparation et la rédaction de ce mémoire, il est encadré et dirigé par un membre de l'équipe pédagogique du parcours, désigné par le responsable, sur proposition de l'étudiant. Le suivi est également organisé dans le cadre des « ateliers méthodologiques»

Compétence à acquérir :

Acquérir la méthodologie de la recherche documentaire, de la recherche d'informations et de témoignages de professionnels en liaison avec une problématique interrogeant une ou des questions-clefs du milieu culturel.

Document susceptible de mise à jour - 19/02/2026

Université Paris Dauphine - PSL - Place du Maréchal de Lattre de Tassigny - 75775 PARIS Cedex 16